



SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte, tenue le 7 avril 2026 à 19 h, au Centre des loisirs et de la vie communautaire, au 2060, chemin des Hauteurs.

Sont présents Madame la mairesse suppléante, Chantale Pellerin, madame la conseillère Line Côté, madame la conseillère Annie Saulnier, monsieur le conseiller Roxand Quenneville, monsieur le conseiller Michael Roy, monsieur le conseiller Bruno Bergeron, formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse suppléante.

Est absente madame la mairesse Isabelle Poulin.

Est également présente la directrice générale et greffière-trésorière madame Anne-Claire Robert.

2026-04-113

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Bruno Bergeron, appuyé par Line Côté et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis :

- 1. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Constatation de l'avis de convocation par les membres du conseil
- 2. SOUMISSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS**
 - 2.1 Dépôt et avis de motion - Règlement n° 1277-25-01 - Tarification de l'ensemble des services municipaux
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.2 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil municipal conformément au *Code municipal du Québec*.

2026-04-114

2.1 DÉPÔT ET AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 1277-25-01 - TARIFICATION DE L'ENSEMBLE DES SERVICES MUNICIPAUX

Annie Saulnier dépose le projet de *Règlement n° 1277-25-01 - Tarification de l'ensemble des services municipaux* et donne avis de motion que ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente.

Ce règlement a pour but de remplacer l'annexe B du Règlement n° 1277-25 afin de modifier les tarifs du Service des loisirs, notamment en ce qui concerne les embarcations et les frais d'annulation d'inscription au camp de jour.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue de 19 h 05 à 19 h 15 au cours de laquelle les sujets suivants ont été abordés :

- Dépôt, avis de motion et adoption du règlement dans une même séance;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Municipalité de Saint-Hippolyte**

- Taxes appliquées sur le tarif des vignettes de bateaux;
- Période de questions en début d'assemblée;
- Paiement et remboursement des taxes;
- Archives sur le site Web de la Municipalité;
- Pourcentage d'augmentation des tarifs;
- Quai au débarcadère.

2026-04-115

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par Bruno Bergeron et appuyé par Line Côté et résolu :

DE LEVER l'assemblée à 19 h 16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

Chantale Pellerin, mairesse suppléante

Je, soussignée, certifie que chacune des résolutions consignées au présent procès-verbal a été adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte à sa séance tenue le 7 avril 2026.

Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière